



## Réunion du Bureau

21 mai 2024

Compte-rendu

---

Présents : Guy Bidault, Catherine Sauleau, Michèle Costa, Xavier Dippe, Jean-Marie Renard, Evelyne Surin, Claude Febvay, Daniel Catois, Christian Sauvage, Jean Chauvin.

La réunion débute à 17h10.

L'ordre du jour est le bilan des activités depuis la dernière réunion et la préparation des activités de l'association aux mois de mai et juin 2024.

### ➤ **Bilan des activités**

- **Rando « Mille-Pattes d'Angers » (mercredi 15 mai)**

Nous avons accueilli 30 marcheurs de l'association angevine pour une randonnée de découverte du Perche d'environ 20km. Il y a eu 14 participants des « Sentiers du Perche ». Notre association a offert l'apéritif, ce qui nous a coûté 122,66€. Merci à tous ceux qui ont contribué à la logistique de cette action.

Les 30 marcheurs angevins ont été très satisfait de notre accueil et nous invitent en Anjou.

C'est un projet qui est à étudier. Les dispositifs financiers de la SNCF et de la Région des Pays de la Loire contribuent à un coût de transport relativement faible (AR à environ 9€) et, à partir de la gare d'Angers il y a de nombreuses ballades le long de la Maine ainsi que d'intéressantes visites à Angers.

- **Randonnée « BBQ » (jeudi 16 mai)**

122 membres des Sentiers du Perche ont participé à notre manifestation. C'est 17 de plus que l'an passé. Les randonnées du matin ont réuni de très nombreux marcheurs et le repas s'est déroulé dans une très bonne ambiance. La météo, incertaine et fraîche, ne s'est dégradée qu'au moment du rangement. Le bureau remercie tous les bénévoles qui ont permis la réussite de ce repas et note la grande qualité des produits, notamment de la viande.

Le bilan financier présenté par Xavier est très satisfaisant (-22,88€).

- **Formation « lecture de carte et boussole » (samedi 27 avril)**

Organisée par le CDRP-28 à Yèvres avec 4 encadrants pour 6 participants dont 2 des Sentiers du Perche.

Il est rappelé que ces formations s'adressent à tous, encadrants ou non. L'information sur ce sujet est à relancer.

- **Formation « Premiers Secours » (mardi 21 mai)**

Elle a réuni 15 participants, qui sont enchantés de leur matinée, riche en informations très utiles. Un certain nombre participait pour la 2<sup>e</sup>, voire la 3<sup>e</sup> fois. Ces formations s'adressent à tous et le fait de revoir régulièrement les protocoles de sécurité, les consignes et règles ainsi que les gestes souvent simples mais toujours essentiels des

premiers secours, est une démarche citoyenne responsable. Les Sapeurs-Pompiers de Nogent-le-Rotrou nous ont remerciés de notre engagement et nous ont encouragés à faire la promotion de ces formations.

Cette session a été l'occasion de faire le point sur nos trousse de secours. Elles ont été validées. Il faut racheter des garrots tressés, avoir 2 couvertures de survie et renouveler les gels hydro.

Au cours des échanges les Sapeurs-Pompiers ont insisté sur l'utilité d'une bonne connaissance du contexte médicamenteux des personnes sur lesquelles ils sont amenés à intervenir. Tout en soulignant qu'il ne s'agit en aucun cas d'une quelconque obligation, ils conseillent que chaque marcheur porte sur lui les prescriptions médicales liées à ses pathologies longues, notamment celles qui sont liées à des problèmes cardiaques, diabétiques et/ou allergiques.

Le bureau décide de faire un don de 70€ à l'Amical des Sapeurs-Pompiers.

➤ **Rando 61 (samedi 25 mai)**

Les Sentiers du Perche encadre un parcours original dans le cadre de cette manifestation départementale : Nogent-le-Rotrou/Condé-sur-Huisne - de gare à gare. Le parcours fait environ 11 km et le rythme moyen d'environ 3,7km/h. C'est une rando de niveau « Moyen ».

Le rendez-vous est fixé à la gare de Nogent-le-Rotrou à 13H30, pour un départ à 14 heures. L'arrivée est prévu à 17heures à la Balastière de Condé-sur-Huisne, où sera organisé un pot d'accueil. Le retour se fait par le train de 18h17 à Condé-sur-Huisne. La gare de Condé-sur-Huisne ne délivrant pas de billets les participants devront s'être munis d'un billet avant le départ de Nogent-le-Rotrou

C'est une rando sur inscription qui doit être faite avant le 22 mai auprès de Jean-Marie Renard.

➤ **Prochaine rando dominicale (dimanche 26 mai)**

Le rendez-vous est fixé place de l'église à Miermaigne à 9heures . C'est un circuit de 12 km.

➤ **Sortie annuelle à Saumur (jeudi 30 mai)**

Le nombre de places était limité par la capacité du car (57 places) et les disponibilités du Cadre Noir de Saumur. Comme tous les ans, cette sortie a suscité beaucoup de candidats et la liste supplémentaire est bien remplie. La gestion des désistements est confiée à Michèle Costa. Une communication par mail est adressée aux 57 participants.

Le rendez-vous est fixé à 6 heures du matin, place du 11 Août à Nogent-le-Rotrou.

Les organisateurs devront prévoir une liste des participants, établie à partir de la feuille d'inscription, en 2 exemplaires.

Pour préparer le matériel du café et de l'apéritif

**Rendez-vous au local mardi 28 mai à 17h30.**

Il faut prendre 3 tables, acheter des madeleines emballées (environ 70), du sucre et touillettes. Christian Sauvage, s'est proposé pour préparer le café avec le percolateur, gardé dans 3 pichets isothermes. Pour l'apéritif il est proposé un « rosé-pamplemousse » (2 cubis de 5 litres) avec saucisson sec, chips et cacahouètes. Jean-Marie se charge des achats.

➤ **Divers**

→ Guy Bidault nous informe que, dans le cadre de son soutien aux « Sentiers du Perche », le Groupe Intersport propose désormais un nouveau dispositif. Il s'agit

d'offrir aux adhérents de l'association un chéquier-partenaire comportant des remises, valable jusqu'au 25 juillet 2025.

Donc, à partir du 1<sup>er</sup> septembre prochain la seule Licence ne suffira plus pour bénéficier des avantages « Intersport ». Nous considérons qu'il s'agira donc d'un cadeau accompagnant la Licence.

La question de la distribution de ce chèquiers aux adhérents pose quelques difficultés du fait que les adhésions sont prises entre le mois de septembre et le mois de décembre, au gré des adhérents. La solution de l'envoi par courrier postal est très onéreuse et il est difficile d'imaginer que la remise d'un « cadeau » puisse être payante. La discussion au sein du bureau est animée. Guy propose de distribuer ces chèquiers-partenaires dès maintenant sur la base de la liste des adhérents actuels.

- La Mairie de Nogent envisage de placer une information sur les circuits pédestres au départ de Nogent-le-Rotrou sur la place du 11août. La difficulté provient du fait que tous les circuits ne partent pas de la Place du 11 Août. Le bureau considère qu'un tel aménagement est du ressort de la Mairie et qu'il n'a pas à s'en mêler.
- L'aménagement du parcours du Canal d'Arcisses ne semble guère avancer et bute toujours sur des questions foncières et financières.
- Guy Bidault fait part d'un projet de randonnée du type « gare à gare » avec un départ à la gare de Bretoncelles (où on se rendrait par le train du matin) et le retour à pied vers la gare Nogent-le-Rotrou en passant par Condé-sur-Huisne, où serait pris le repas (pique-nique ou autre). L'idée est séduisante, mais la longueur du parcours est sélective. A étudier.

**La prochaine réunion est fixée au mardi 25 juin à 17h.**

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h20.

Le secrétaire de séance,  
Jean Chauvin

Le Président,  
Guy Bidault